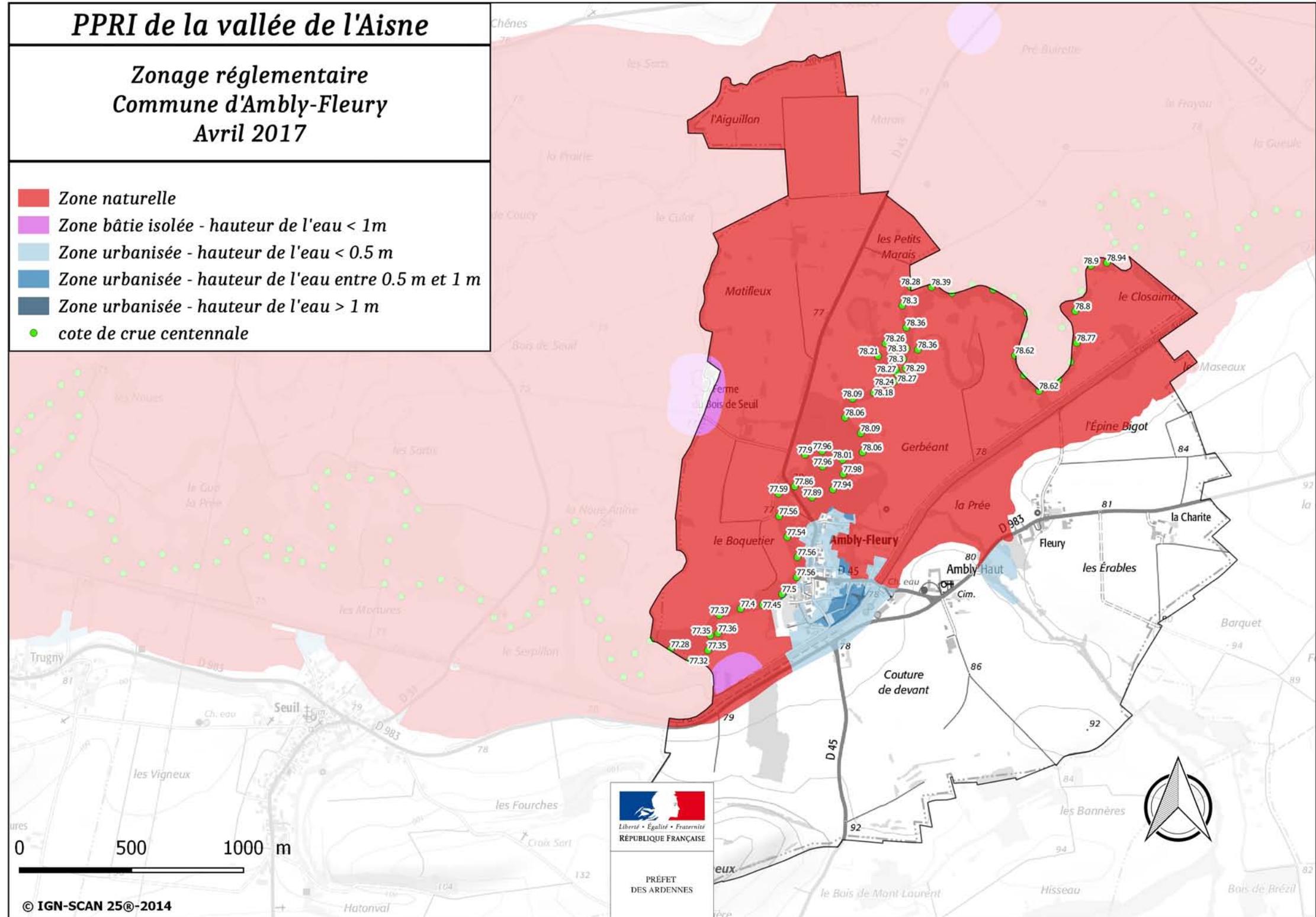


# PPRI de la vallée de l'Aisne

## Zonage réglementaire Commune d'Ambly-Fleury Avril 2017

-  Zone naturelle
-  Zone bâtie isolée - hauteur de l'eau < 1m
-  Zone urbanisée - hauteur de l'eau < 0.5 m
-  Zone urbanisée - hauteur de l'eau entre 0.5 m et 1 m
-  Zone urbanisée - hauteur de l'eau > 1 m
-  cote de crue centennale



# PPRI de la vallée de l'Aisne

Zonage réglementaire  
Commune d'Ambly-Fleury  
Avril 2017

- Zone naturelle
- Zone bâtie isolée - hauteur de l'eau < 1m
- Zone urbanisée - hauteur de l'eau < 0.5 m
- Zone urbanisée - hauteur de l'eau entre 0.5 m et 1 m
- Zone urbanisée - hauteur de l'eau > 1 m
- cote de crue centennale

